



COMMISSION DE DISCIPLINE

Présidence : Bernard CHENEVAL.
Secrétaire de séance : Sandrine DEGORNET.
Membres présents : Pierre BERNARD, Jean-Denis ROUX, Alain ROSSET, Guy SUATON, Denis MOUCHET, Alain BLANCHET, Yannick VILLAGRASSA.

Réunion du lundi 4 Février 2019
Publié le jeudi 7 Février 2019

Les joueurs et dirigeants exclus lors d'une rencontre sont priés de nous faire parvenir un rapport circonstancié dans les 48 heures.

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€.

Délégation acceptée.

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :

Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.

Si l'infraction revêt un caractère public, le quel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

• DOSSIER REMIS A L'INSTRUCTION

Dossier n°30 – 401/53797-1 :
Match n° 21107891 du 08/12/2018 – U17 – D2 – Poule C
FOOT SUD 74 – GFA 74 2

• CONVOCATIONS AUDITIONS

Dossier n° 27 – 400/50683-1 :
Match n°20642672 du 02/12/2018 – Seniors D4 – Poule D
A.S. EVIRES – A.S. NEYDENS
Sont convoqués le lundi 11/02/2019 à 20h00

L'arbitre :
LUIGGI Guillaume

Pour A.S. EVIRES :
Le président ou son représentant
ANDREOLI Didier, arbitre assistant
DEHAINE Gauthier, délégué
TISSOT Michaël, éducateur



RIGOT Sébastien, dirigeant
CAUQUIL Stéphane, capitaine

Pour A.S. NEYDENS :

Le président ou son représentant
DEHAINE Gauthier, délégué
GUY Jean Pierre, éducateur
TAOUAHRIA Abderrahim, dirigeant
MBAMA ESSOMBA Pierre, capitaine
SEJDIU Arianit, joueur n°1

Dossier n° 28 – 400/50619-1 :

**Match n°20642541 du 02/12/2018 – Seniors D4 – Poule C -
C.S. MEGEVE – F.C. CARROZ D'ARACHES**

Sont convoqués le lundi 11/02/2019 à 19 hrs.

L'arbitre :

BESSA Sid Ali

Pour C.S. MEGEVE :

Le président ou son représentant
BERNET Kenzo, délégué
SOCQUETCLERC Fabien, arbitre assistant
LONNOY Olivier, éducateur
VETTIER Guillaume, joueur n°9 et capitaine

Pour F.C. CARROZ D'ARACHES :

Le président ou son représentant
ROBERT Jack, arbitre assistant
MIRANDA Domingos, éducateur
MOUNIER Gaspard, joueur n° 8 et capitaine
TUCCI Raphaël, joueur

Dossier n° 29 – 402/50285-1 :

**Match n°20641876 du 09/12/2018 – Seniors D3 – Poule A -
ES SCIEZ – CA BONNEVILLE**

Sont convoqués le lundi 18/02/2019 à 20 hrs.

L'arbitre :

CROS Raphael

Pour E.S. SCIEZ :

Le président ou son représentant
BALLY Luc, délégué
ZIEGLER Alain, arbitre assistant
DA COSTA Jason, éducateur
BOUTHIN Bertrand, capitaine

Pour C.A. BONNEVILLE:

Le président ou son représentant
ES SALHI Abdelghani, arbitre assistant



GHOUAIBIA Ramzi, éducateur
GHAZOUANI, Majed, joueur n° 8
EL BALI Mohamed, capitaine

- **CONVOICATIONS CONFRONTATIONS**

Dossier n° 6 – 402/53772-1 :

**Match n°21107838 du 24/11/2018 – U17 D3 – Poule B -
ANNEMASSE GAILLARD II – CS2A**

Sont convoqués le lundi 18/02/2019 à 19 hrs.

L'arbitre :

BARAT Hugo (Annemasse Gaillard)

Pour U.S. ANNEMASSE GAILLARD :

Le président ou son représentant
HERNANI VILLENA Jorge, délégué
NSINGI MUNGI Mechac, arbitre assistant
SAKHO Boubacar, éducateur

Pour C.S.2.A :

Le président ou son représentant
RACHEX Laurent, arbitre assistant
ANDREOLI Yoann, éducateur
FOSSATI Léo, dirigeant
BOY Jean Christophe, éducateur

Dossier n° 31 – 404 :

Est convoqué le lundi 25/02/2019 à 19 hrs.

L'arbitre :

BENZEKRI BENALLOU Moustapha